2011

CHIFFRES CLÉS DU SECTEUR DU PAYSAGE

Des entreprises engagées

UNEP les entreprises du paysage

SOMMAIRE

LE PAYSAGE

Un secteur solide p.2
Impacté par la crise p.3
Pour un monde plus vert p.4

LES ENTREPRISES p.5

Les caractéristiques p.6-7
Le chiffre d'affaires p.8-9
La clientèle p.10-11
Les investissements p.12

LES ACTIFS p.13

Les effectifs p.14-15
Les salariés p.16-19
Les recrutements p.20
La formation p.21
Les charges et la masse salariale p.22
Les chefs d'entreprises p.23

L'Unep p.24
Les partenaires p.25

ÉDITO

Dans l'édito des chiffres clés 2009 du secteur du paysage, je constatais l'entrée de notre secteur dans la crise qui frappait l'ensemble de l'économie mondiale. Cette nouvelle édition de notre enquête confirme les craintes et nous appelle à la vigilance pour les prochaines années eu égard aux événements financiers de l'été 2011.

Nos entreprises, ancrées dans ce tissu fragile d'économies locales, régionales et nationales s'engagent quotidiennement pour préserver les emplois qu'elles créent, pour satisfaire leurs clients et mettre en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement. Elles doivent faire face à une concurrence déloyale qui réalise, à bas prix, des projets ne respectant ni la loi, ni l'environnement, ni les règles professionnelles.

En 2009 et 2010, la diminution des investissements publics sur les projets paysagers et une baisse, heureusement plus relative, du pouvoir d'achat des particuliers, ont stoppé la croissance de notre secteur. Parallèlement, nous avons la surprise de constater que le nombre d'entreprises sans salarié a continué de croître et que les créations d'emplois sont toujours en léger solde positif. Ces deux paramètres, sans hausse de chiffre d'affaires, sont un signe de la paupérisation de notre secteur. Une analyse plus optimiste consisterait à penser qu'il s'agit de structures sérieuses de services à la personne dont le nombre s'étoffe chaque jour pour répondre à de nouveaux clients désireux de faire entretenir leurs jardins par des professionnels. Mais sinon, doit-on parler de professionnels pour qualifier des entrepreneurs qui s'improvisent jardiniers, sans diplôme, ni expérience alors que nos métiers nécessitent toujours plus de savoir-faire ?

Quoi qu'il en soit, les entreprises du paysage restent au cœur d'un secteur et d'une filière dont le dynamisme doit être encouragé. Elles créent des emplois «verts», embellissent nos villes, préservent et développent la biodiversité dans les jardins, sources de bien-être et de santé publique.

Emmanuel Mony, Président de l'Unep.

Un secteur solide...

5 Mds€
de chiffre d'affaires

85 000
actifs

26 000
entreprises

Le nombre d'acteurs a augmenté significativement entre 2008 et 2010, passant de 20 000 à 26 500 entreprises.

Avec 85 000 actifs et 5 milliards d'euros de chiffre d'affaires, le secteur du paysage est aujourd'hui un acteur important de l'économie française qui contribue a un environnement meilleur et génère (notamment à travers les espaces publics) du lien social.

Signe de la maturité du secteur, les entreprises, malgré la crise, n'ont pas licencié et ont continué à investir.

En matière d'emploi, le secteur est toujours créateur en solde net. Rappelons que les emplois du paysage ne sont pas délocalisables, qu'ils concernent des profils variés (du CAP à l'ingénieur) et qu'ils sont à 86% constitués de CDI ■

... impacté par la crise

0 %
de croissance
en 2009 et 2010

-7 %
de chiffre d'affaires
par actif
par rapport à 2008

-6 %
de commandes publiques
par rapport à 2008

La crise a largement touché le secteur du paysage, après des années de croissance et de développement.

Si le nombre d'acteurs a fortement augmenté, on peut néanmoins parler de situation en trompe-l'œil. Certes, l'on est passé de 20 000 à 26 500 entreprises du paysage en 2 ans, mais le chiffre d'affaires de la profession n'a pas progressé sur la même période. On assiste donc à une réelle paupérisation du secteur.

La croissance du nombre d'entreprises est probablement à relier aux incitations gouvernementales à la création d'entreprises sous des statuts divers et parfois précaires puisque le nombre d'entreprises ne comptant aucun salarié a augmenté de 5 600, représentant aujourd'hui 61 % des entreprises du secteur.

C'est le marché des particuliers qui a le mieux résisté ces deux dernières années puisqu'il atteint désormais 2 M^{ds}€ de chiffre d'affaires. Parallèlement, les entreprises de services à la personne se sont développées et représentent désormais 25 % des entreprises du secteur ■

Pour un monde plus vert

7 Français /10

choisissent leur lieu de vie en fonction de la présence d'espaces verts à proximité de leur habitation*

1 Français /3

considère que les budgets consacrés aux parcs et jardins sont insuffisants*

3 x plus d'emplois

générés par les chantiers d'espaces verts que par les chantiers du bâtiment à budget égal

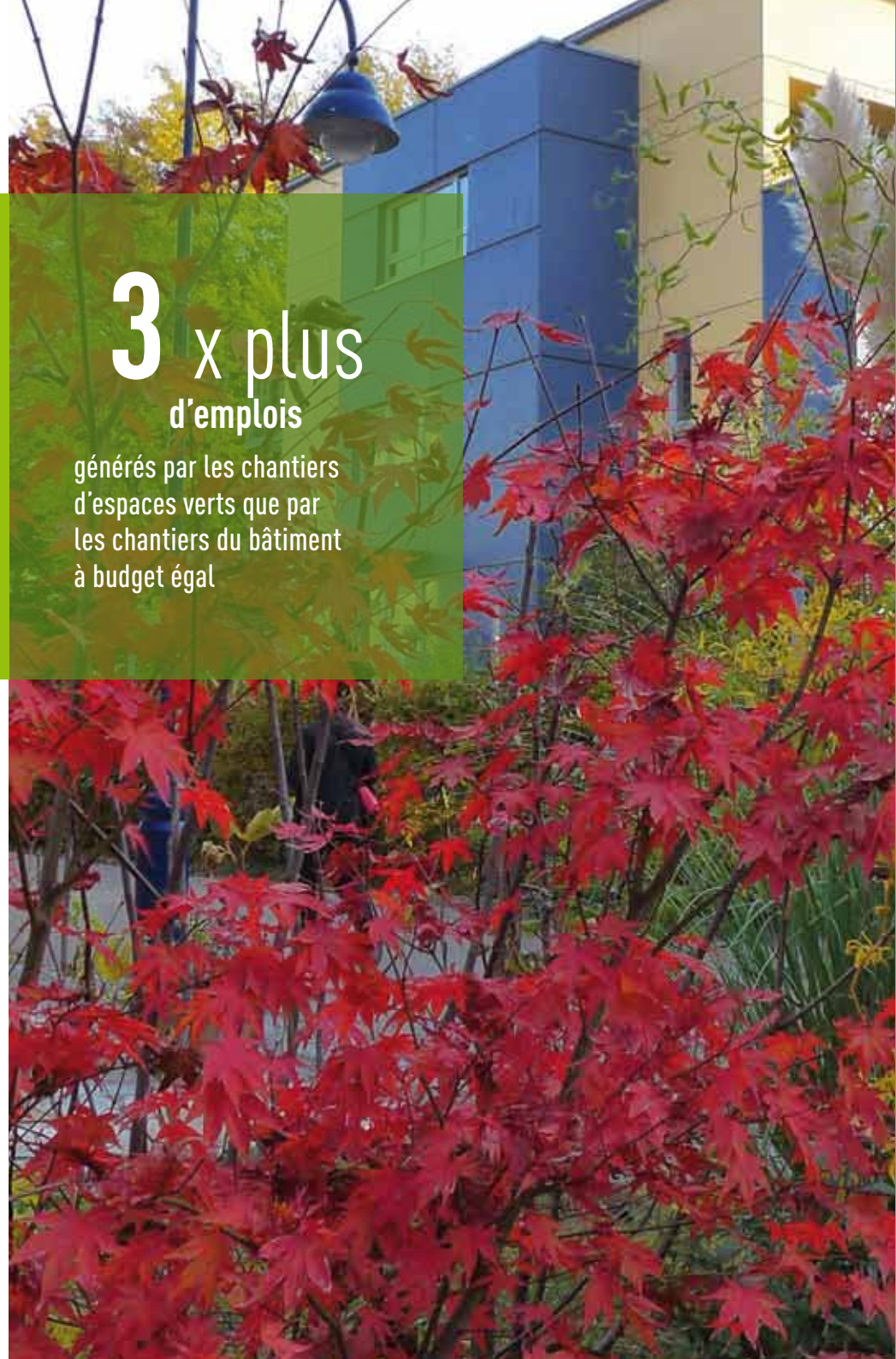

Les entreprises du paysage contribuent non seulement au développement économique et sont aujourd'hui une composante essentielle du monde agricole, mais elles constituent en outre un acteur essentiel du développement durable.

Dans une société où le cadre de vie et le bien-être sont des objectifs forts pour une majorité de Français, les entreprises du paysage jouent pleinement leur rôle.

Les entreprises du paysage ont parfaitement négocié le virage environnemental (notamment sur la question des produits phytosanitaires) et s'attachent à développer la formation et l'expertise de leurs salariés.

Parce que les espaces verts sont générateurs de lien social et constituent un élément important de santé publique, leur développement (tant dans les espaces publics que dans les entreprises et chez les particuliers) est nécessaire ■

* Enquêtes Unep/Ipsos.

En deux ans, le nombre d'entreprise à augmenté de 31%

26 500 entreprises du paysage en 2010

Cette augmentation est essentiellement dûe
au boom des services à la personne

6 700 entreprises de services à la personne en 2010

La profession est principalement constituée de structures de petite taille

94% des entreprises ont moins de 10 salariés

Un fort impact de la crise économique

0% de croissance du chiffre d'affaires des entreprises
entre 2008 et 2010

5 milliards € de chiffre d'affaires en 2010

Les particuliers sont la principale clientèle

42% du chiffre d'affaires est réalisé avec les particuliers

LES ENTREPRISES

LES CARACTÉRISTIQUES p.6-7

LE CHIFFRE D'AFFAIRES p.8-9

LA CLIENTÈLE p.10-11

LES INVESTISSEMENTS p.12

CARACTÉRISTIQUES

RÉPARTITION DES ENTREPRISES
selon les régions en 2010

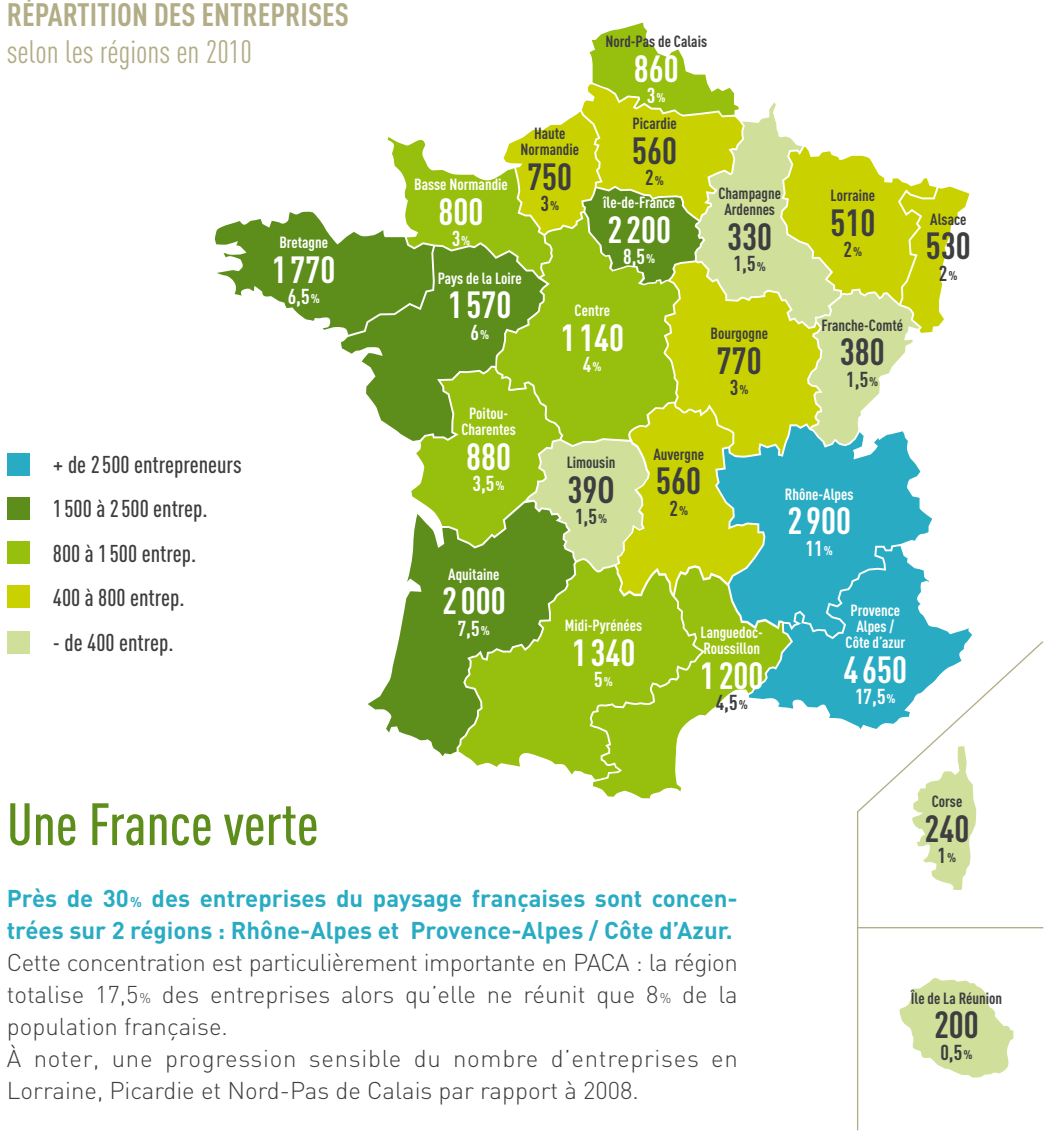

Une France verte

Près de 30% des entreprises du paysage françaises sont concentrées sur 2 régions : Rhône-Alpes et Provence-Alpes / Côte d'Azur.
Cette concentration est particulièrement importante en PACA : la région totalise 17,5% des entreprises alors qu'elle ne réunit que 8% de la population française.
À noter, une progression sensible du nombre d'entreprises en Lorraine, Picardie et Nord-Pas de Calais par rapport à 2008.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

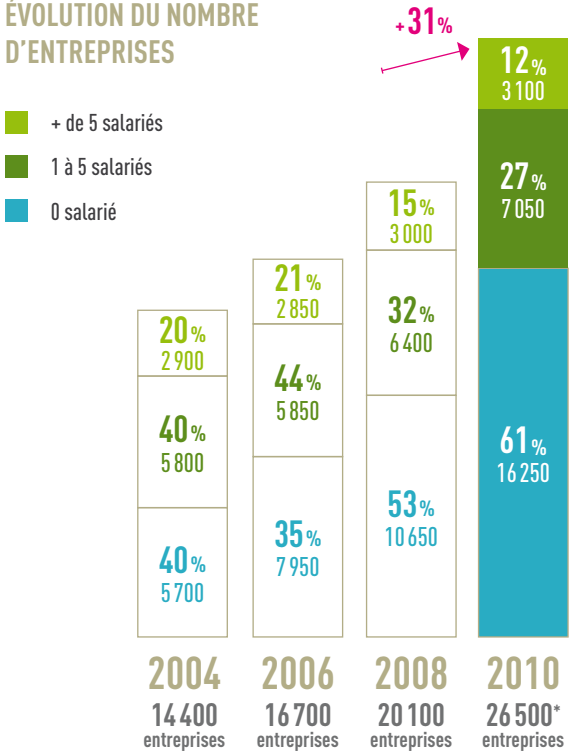

Encore plus d'entreprises du paysage

Plus de 6 000 entreprises du paysage ont été créées entre 2008 et 2010. Cette forte évolution (plus de 30%) s'explique largement par la création d'entreprises de services à la personne.
Une très large majorité de ces créations (5 600) sont des entreprises ne comptant aucun salarié.
A noter qu'à l'autre bout du prisme, une cinquantaine d'entreprises sont passées de la tranche « 20 à 49 salariés » à la tranche « 50 salariés et plus » entre 2008 et 2010.

*L'Île de la Réunion (200 entreprises) est prise en compte à partir de 2010.

RÉPARTITION DES 26 500 ENTREPRISES EN 2010 SELON LEUR EFFECTIF SALARIÉ
y compris les apprentis

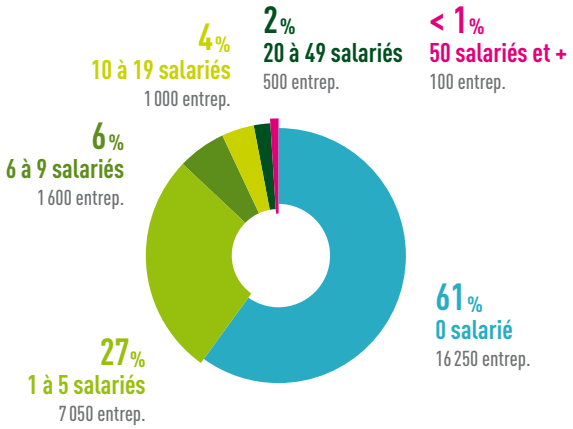

Une profession très atomisée

Plus de 60% des entreprises du paysage sont des entreprises n'employant aucun salarié. En 2006, ce chiffre n'était que de 35%.
Le secteur du paysage est constitué d'une large majorité de petites entreprises puisque 94% d'entre elles comptent moins de 10 salariés.
57% des structures de la branche ont un statut d'entreprises en nom personnel, ce qui correspond aux entreprises sans salarié très majoritaires dans la profession. 29% sont en SA ou SARL.

RÉPARTITION DES 26 500 ENTREPRISES EN 2010
selon l'année de création ou de reprise

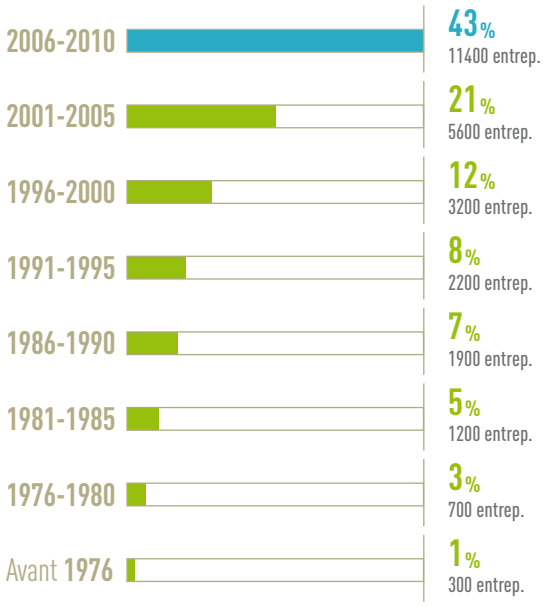

Des entreprises récentes

Conséquence de l'explosion de la création d'entreprises du paysage sur les dernières années, 43% des entreprises ont été créées il y a moins de 5 ans et 64% il y a moins de 10 ans.
Ces « jeunes » entreprises sont notamment des entreprises n'employant aucun salarié en fin d'année : 75% ont moins de 10 ans.
A contrario, une majorité (52%) d'entreprises ayant plus de 20 salariés ont été créées avant 1990.

26 000
entreprises du paysage

95% des entreprises sont affiliées à la Mutualité sociale agricole

FOCUS SUR

Le boom du service à la personne

Les entreprises de services à la personne de petits travaux de jardinage ont été massivement créées depuis les 2 dernières années.

- **6700 en 2010** (2700 en 2008)
- **25% de l'ensemble des entreprises du secteur**
- **13% du total des équivalents temps plein du secteur**
- **450 M€ de C.A.**
  (22% du C.A. entretien du secteur)
- **10 600 actifs**
- **0 salarié pour les 2/3 des entreprises**

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN MILLIONS D'EUROS
selon les régions en 2010

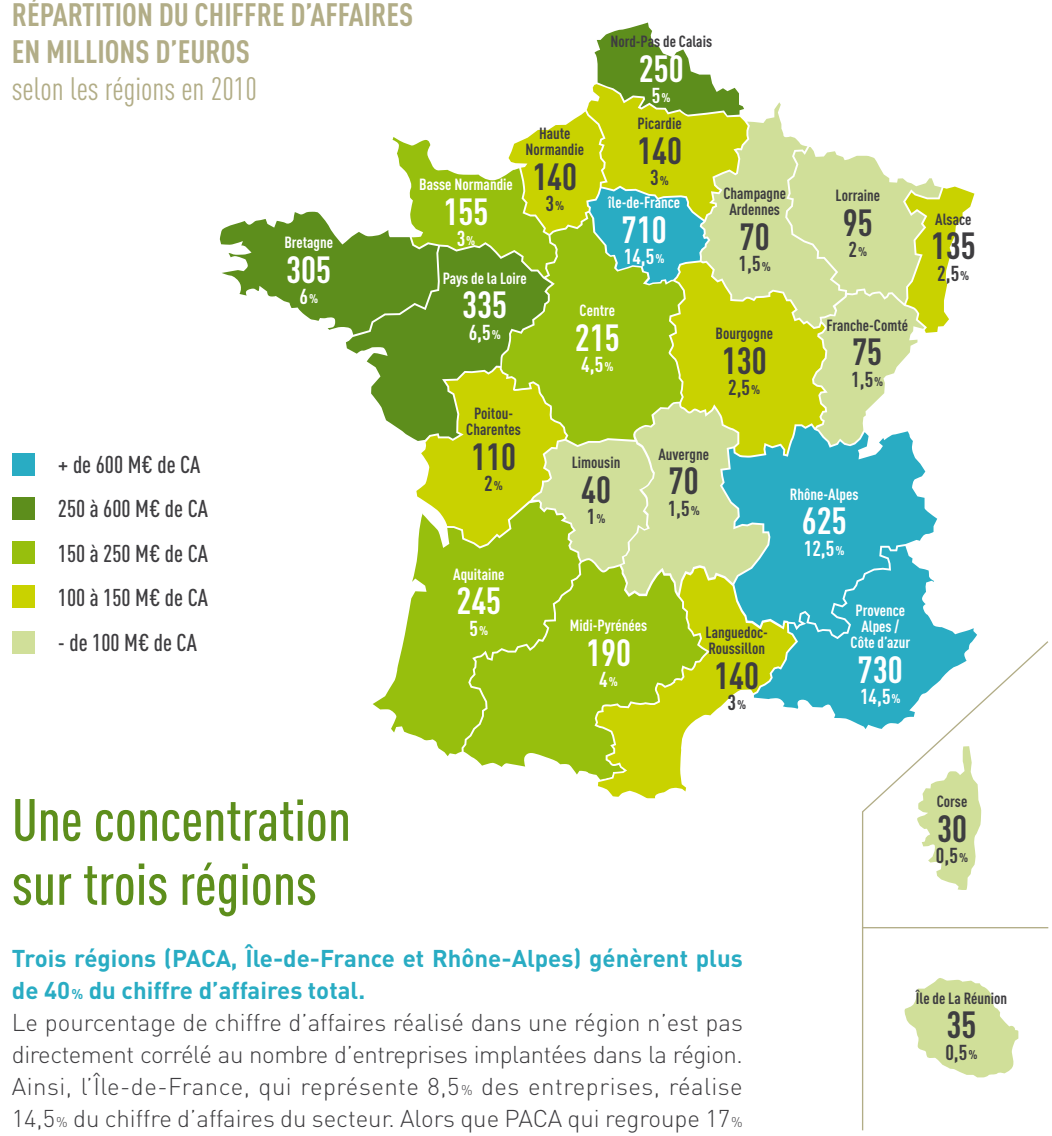

Une concentration sur trois régions

Trois régions (PACA, Île-de-France et Rhône-Alpes) génèrent plus de 40% du chiffre d'affaires total.

Le pourcentage de chiffre d'affaires réalisé dans une région n'est pas directement corrélé au nombre d'entreprises implantées dans la région. Ainsi, l'Île-de-France, qui représente 8,5% des entreprises, réalise 14,5% du chiffre d'affaires du secteur. Alors que PACA qui regroupe 17% des entreprises, génère 14,5% du chiffre d'affaires.

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
entre 2004 et 2010

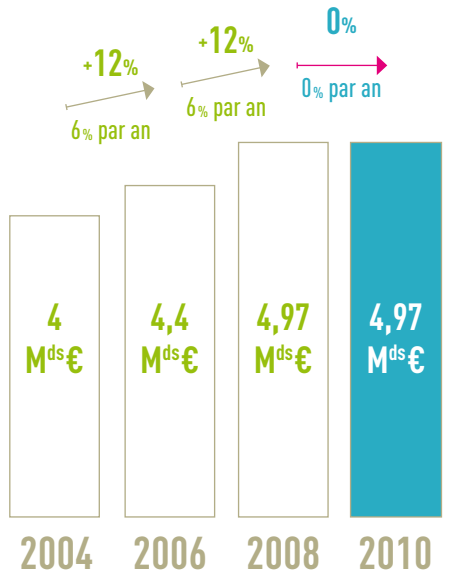

Une stagnation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires hors taxe de la profession en 2010 s'élève à 4,97 milliards d'euros. Ce montant est identique à celui de 2008. Le secteur a donc connu, en 2009 et 2010, une croissance de 0% alors même que le nombre d'entreprises a crû de plus de 30%.

La stabilisation globale du chiffre d'affaires entre 2008 et 2010 masque les difficultés qu'ont rencontrées les entreprises de manière individuelle sur cette période : à périmètre constant (hors création ou disparition d'entreprises), le chiffre d'affaires s'affiche en baisse de 2,5%.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES

RÉPARTITION DES 5 MILLIARDS D'EUROS HT
selon l'effectif salarié des entreprises

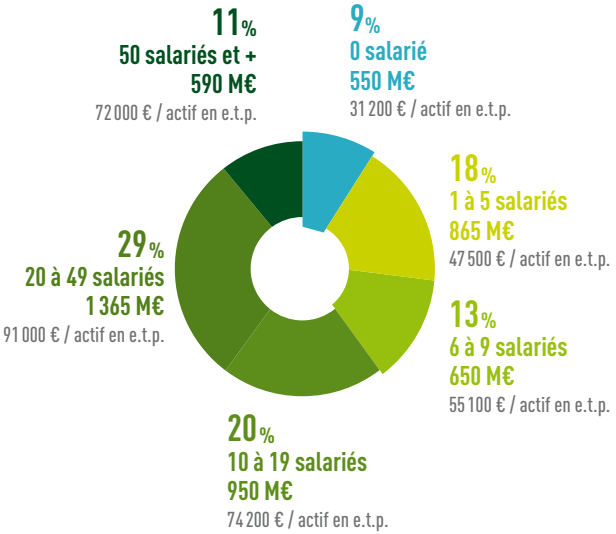

Une majorité de TPE, qui réalisent un faible C.A.

6% des entreprises (celles qui comptent plus de 10 salariés soit 1 600 au total) **réalisent 60% du chiffre d'affaires du secteur.**

En revanche, **les entités sans salarié pèsent pour 61% en termes de nombre d'entreprises mais pour seulement 9% en termes de chiffre d'affaires.**

Les entreprises sans salarié ont un chiffre d'affaires par actif de seulement 31 200 euros en moyenne.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR L'ACTIVITÉ PAYSAGE (4,7 M^{ds}€)
selon le type de travaux

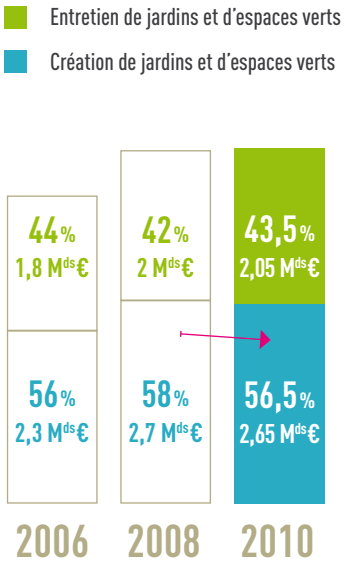

La création en baisse

La part de chiffre d'affaires provenant de la création a baissé pour passer de 58% à 56,5% entre 2008 et 2010.

En liaison avec la création d'un nombre important de sociétés de services à la personne durant cette période, la part de l'entretien des jardins et espaces verts s'est renforcée pour atteindre 43,5% en 2010.

L'activité entretien apparait prédominante pour les structures de moins de 6 salariés. Pour les structures de plus grande taille, le chiffre d'affaires provient majoritairement de la création.

5 M^{ds}€
de chiffre d'affaires

0% de croissance en 2009 et 2010

FOCUS SUR

Baisse du chiffre d'affaires moyen / actif en e.t.p.

- **59 400€/actif** (63 600€ en 2008)
  Moyenne pour l'ensemble des entreprises
  68 000€/actif en création (83 000€ en 2008)
  47 000€/actif en entretien (56 000€ en 2008)

Des disparités selon la taille des entreprises :

- **31 200 €/actif**
  pour les 16250 entreprises sans salarié
- **91 000 €/actif**
  pour les entreprises de 20 à 49 salariés

Les grosses structures davantage orientées vers les activités de création d'espaces verts sont plus génératrices de valeur ajoutée.

LA CLIENTÈLE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ PAYSAGE
selon le commanditaire des travaux (en milliards d'euros H.T.)

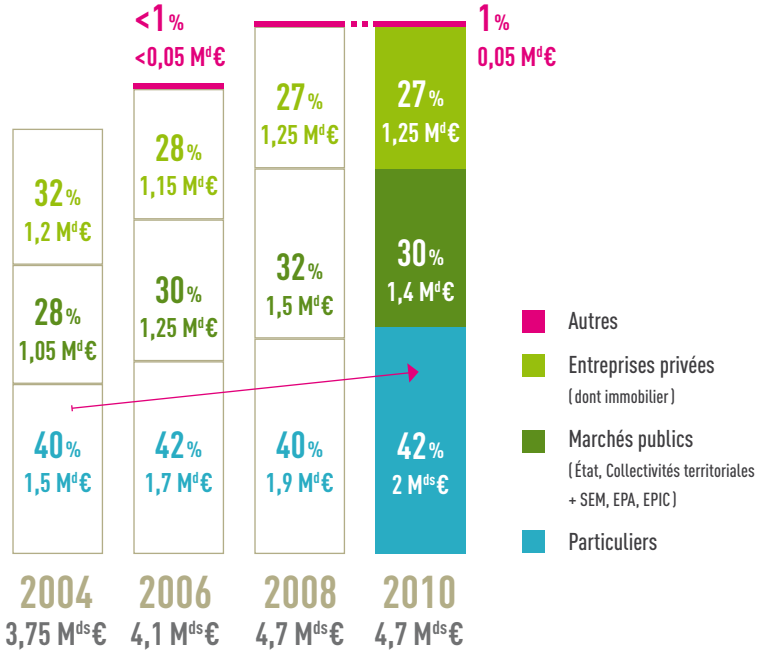

Une légère hausse de la clientèle de particuliers

Les particuliers s'affirment comme la première clientèle des entreprises et représentent en 2010, 42% du chiffre d'affaires du paysage. Le développement récent des services à la personne peut expliquer cette progression de l'activité réalisée auprès des particuliers.
Dans un contexte de restrictions budgétaires, la part de l'Etat et des collectivités locales baisse légèrement de 2 points.
La part du marché des entreprises privées se stabilise quant à elle à 27% du chiffre d'affaires.

DÉTAIL DE LA RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAYSAGE
selon les commanditaires et selon la taille des entreprises en 2010

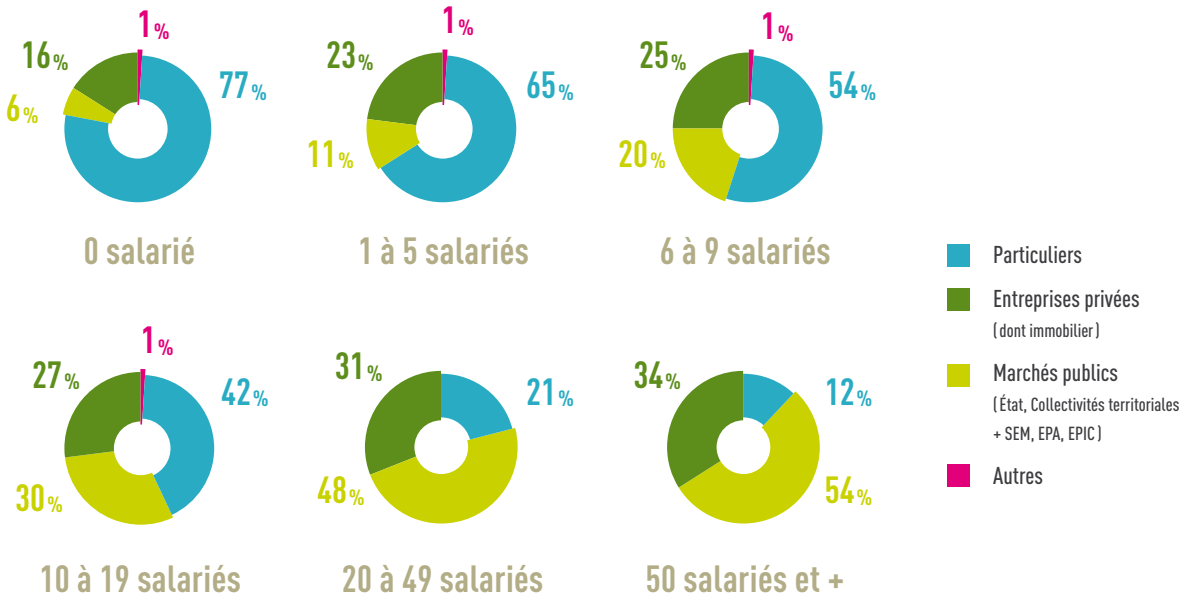

Des clientèles différentes selon la taille de l'entreprise

Les plus petites entités travaillent essentiellement avec des particuliers alors que leurs consœurs de plus grande taille réalisent près de la moitié de leur chiffre d'affaires auprès des marchés publics.
Ainsi, les entreprises de plus de 50 salariés réalisent 54% de leur chiffre d'affaires auprès des acteurs publics alors que 77% de l'activité des structures sans salarié dépend des particuliers.

42% du C.A.
réalisé auprès des particuliers en 2010

FOCUS SUR

Des chefs d'entreprises plutôt optimistes

- **47% des chefs d'entreprises anticipent une stabilité de leur chiffre d'affaires**
- **42% anticipent une hausse**
- **11% anticipent une baisse**

Malgré une conjoncture peu favorable, les entrepreneurs du paysage restent globalement optimistes quant à l'évolution à venir de leur activité.
Les plus grandes structures sont plus nombreuses à envisager une baisse (44%) que leurs consœurs.

LES INVESTISSEMENTS

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT INVESTI

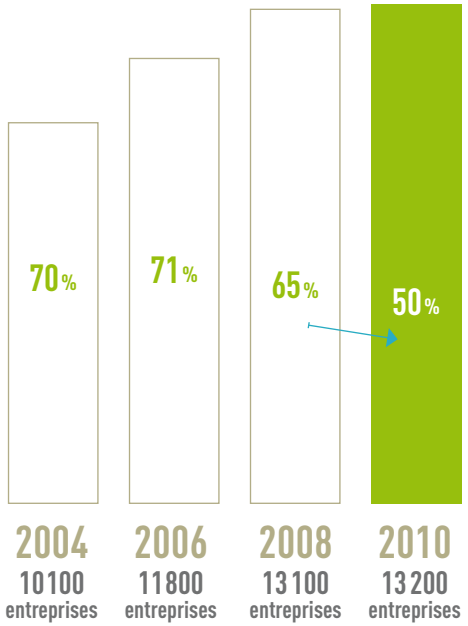

Ralentissement des investissements

Compte tenu des difficultés conjoncturelles rencontrées en 2010, les entrepreneurs du paysage ont été moins enclins à investir qu'en 2008.

Ce ralentissement est double : moins d'entreprises ont investi (50% des entreprises en 2010 contre 65% en 2008) et le montant total des investissements a baissé (270 millions d'euros en 2010 contre 300 millions en 2008).

Ces investissements concernent essentiellement l'acquisition de matériels de chantiers, d'outillages et de véhicules.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS selon le type d'achat

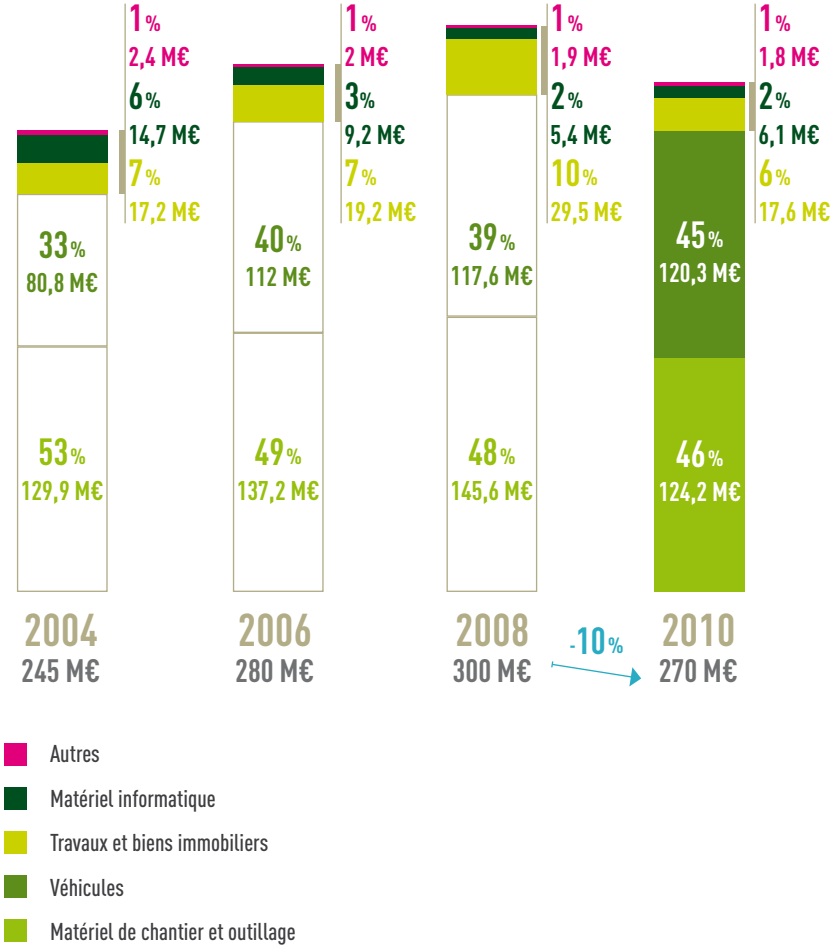

LES ACTIFS

Les entrepreneurs du paysage emploient 85 050 personnes

Dont **61 500** salariés (72%) et 23 550 non salariés (28%)

Une forte hausse des non salariés

+20% entre 2008 et 2010

liée à la création de nombreuses entreprises individuelles

88% des salariés sont des hommes et 12% des femmes

L'âge moyen de la profession est de 35 ans

Une majorité d'emploi de chantiers

86% des salariés sont affectés à des postes de chantier

Des emplois durables

83% de CDI **90%** de temps complet

Des entreprises qui continuent à recruter

Malgré la crise, **28 100** personnes ont été embauchées en 2010

Le solde net de création d'emploi en 2010 est de **+300**

Masse salariale et charges patronales en augmentation

La masse salariale brute a crû de **6%** entre 2008 et 2010
alors que les effectifs salariés n'ont augmenté que de 3,5% sur la même période

Le montant des charges patronales a augmenté de **12%**
entre 2008 et 2010

LES EFFECTIFS p.14-15

LES SALARIÉS p.16-19

LES RECRUTEMENTS p.20

LA FORMATION p.21

LES CHARGES ET LA MASSE SALARIALE p.22

LES CHEFS D'ENTREPRISES p.23

LES EFFECTIFS

RÉPARTITION DES ACTIFS
selon les régions

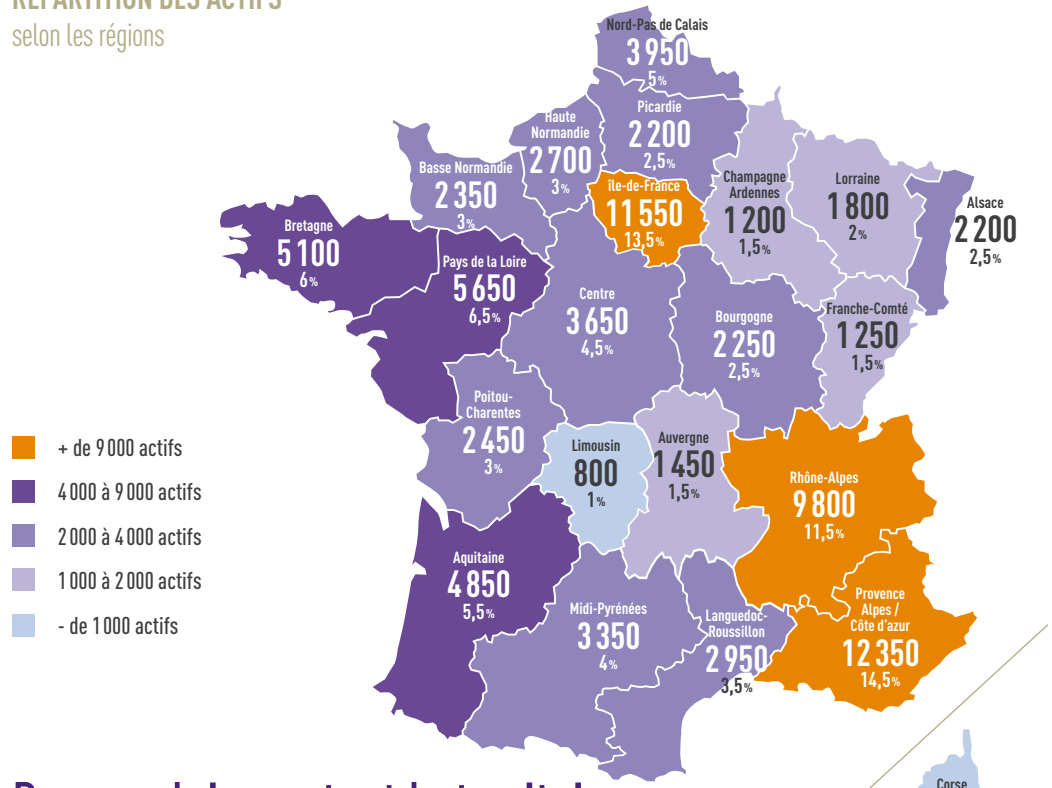

Des emplois sur tout le territoire et non délocalisables

Les 85 050 actifs au sein du secteur du paysage représentent 83 650 équivalents temps pleins.

La répartition régionale des actifs reflète globalement le poids économique et démographique des différentes régions.

Près de 40% des actifs sont localisés dans 3 régions : PACA, Île-de-France et Rhône-Alpes.

RÉPARTITION DES 85 050 ACTIFS
selon l'effectif salarié des entreprises

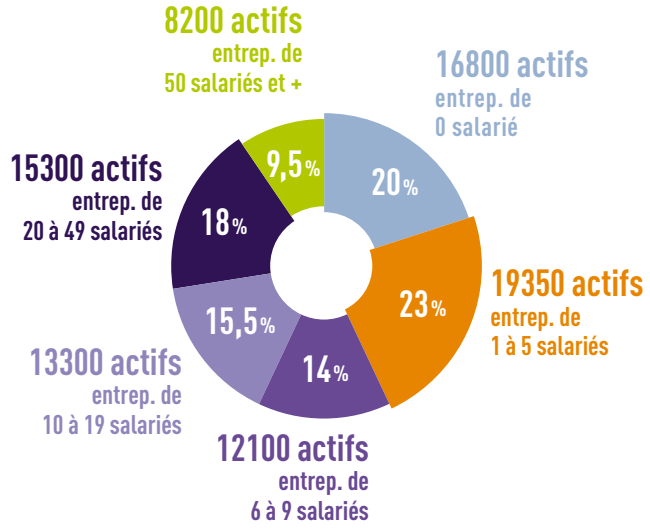

Une répartition relativement homogène des actifs

43% des actifs du secteur travaillent au sein d'une structure de moins de 6 salariés, près de 30% se retrouvent dans la tranche 6 à 19 salariés et plus d'un quart appartiennent à des entités de plus de 20 salariés.

Les entreprises de plus de 6 salariés, qui ne représentent que 13% des entreprises du secteur, emploient 57% des actifs.

LES EFFECTIFS

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS*
selon le statut

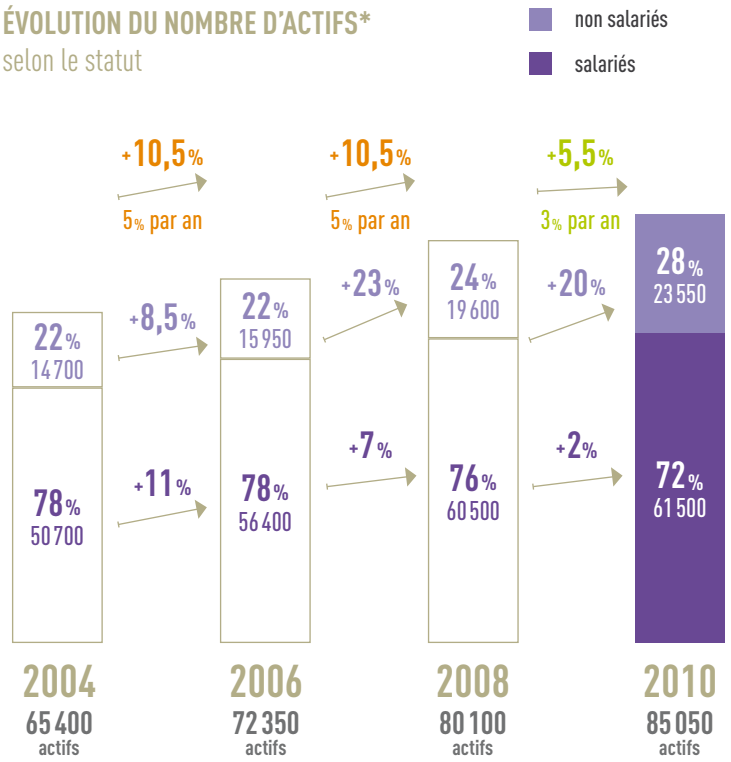

Un secteur qui attire

En deux ans, la profession a encore gagné 5000 actifs. L'ensemble des entreprises du paysage emploient 85050 actifs au 31 décembre 2010, soit 5,5% de plus qu'en 2008.
Toutefois, la part des salariés ne cesse de baisser depuis quatre ans et, parallèlement, la création de nombreuses entreprises individuelles engendre une augmentation progressive de la part des non salariés au sein de la profession depuis 2006.

* Présents au 31/12/2010.

85 000
femmes et hommes au travail

+ 3% d'actifs par an depuis 2008

FOCUS SUR

Les non salariés

- **28% des actifs du secteur sont des non salariés**
- **+10% d'augmentation par an** entre 2008 et 2010
- **23550 non salariés** en 2010 qui se répartissent en :
  - **22050** chefs d'entreprises
  - **1500** conjoints non salariés et bénévoles

Cette tendance s'explique par la création de nombreuses entreprises individuelles sur cette période.

LES SALARIÉS

RÉPARTITION DES 61 500 SALARIÉS*
selon leur âge

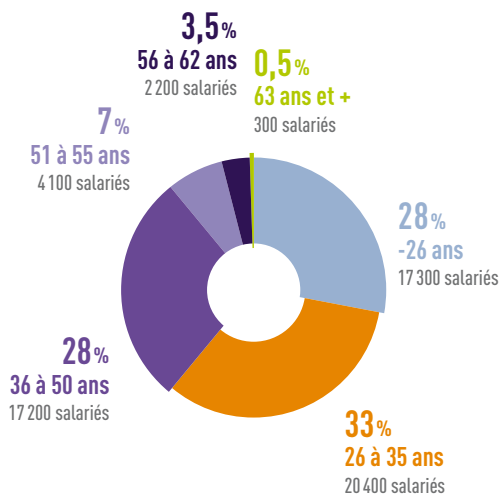

* Présents au 31.12.2010, y compris les apprentis.

Une profession jeune et plutôt masculine

La profession reste majoritairement masculine : près de 9 salariés sur 10 sont des hommes (88% précisément) et demeure jeune : 61% des salariés ont moins de 36 ans.

L'âge moyen des salariés a augmenté d'un an entre 2008 et 2010 et s'établit désormais à 35 ans.

L'âge moyen varie fortement selon la taille des entreprises, passant de près de 30 ans au sein des petites structures à 42 ans pour celles de plus grande dimension.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACTIFS*
selon l'ancienneté

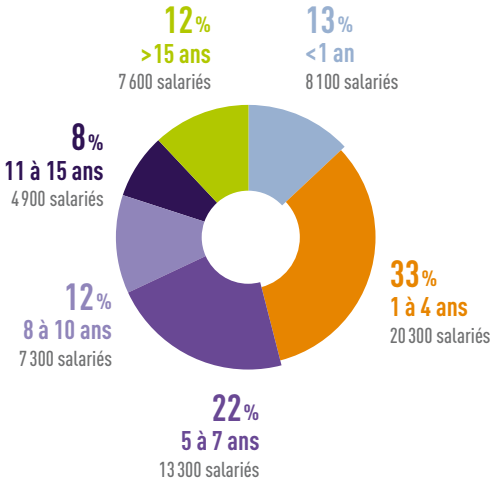

5,5 ans d'ancienneté

L'ancienneté moyenne varie à la marge depuis dix ans. Proche de 5 ans jusqu'en 2006, elle a très légèrement grimpé (une demi-année) en 2008 et avoisine toujours 5,5 ans en 2010.

L'ancienneté moyenne s'avère fonction croissante de la taille des entreprises puisqu'elle s'échelonne de 4 ans pour les sociétés employant moins de 6 salariés à 7,5 ans pour celles de la plus grande strate. Ce qui entre en corrélation également avec l'âge de l'entreprise.

RÉPARTITION DES 61 500 SALARIÉS*
selon la nature des contrats

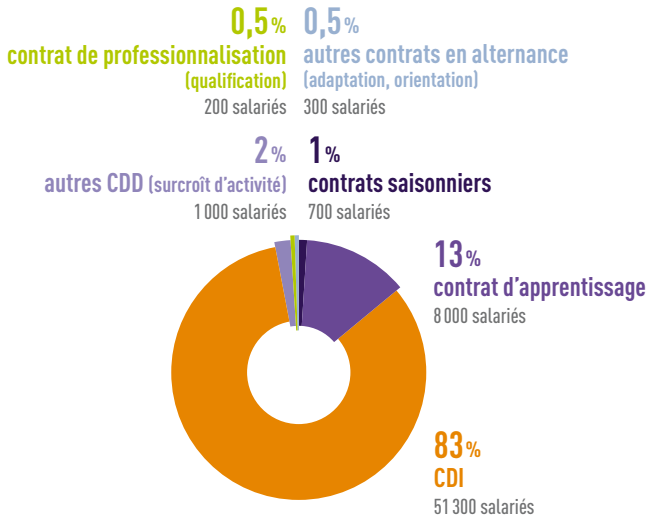

83% de CDI

83% des salariés sont employés en CDI.

Les emplois en CDD constituent une infime minorité et ces contrats sont relativement longs, puisqu'ils durent en moyenne 120 jours.

17% de CDD dont 13% en contrat d'apprentissage.

Les entreprises de la profession emploient 8000 apprentis au 31 décembre 2010. Ce qui représente pas moins de 13% des salariés, avec une différence forte selon la taille de l'entreprise : 18% dans les entreprises de 1 à 5 salariés et 7% dans les entreprises de plus de 50 salariés.

NIVEAU DE FORMATION DES SALARIÉS

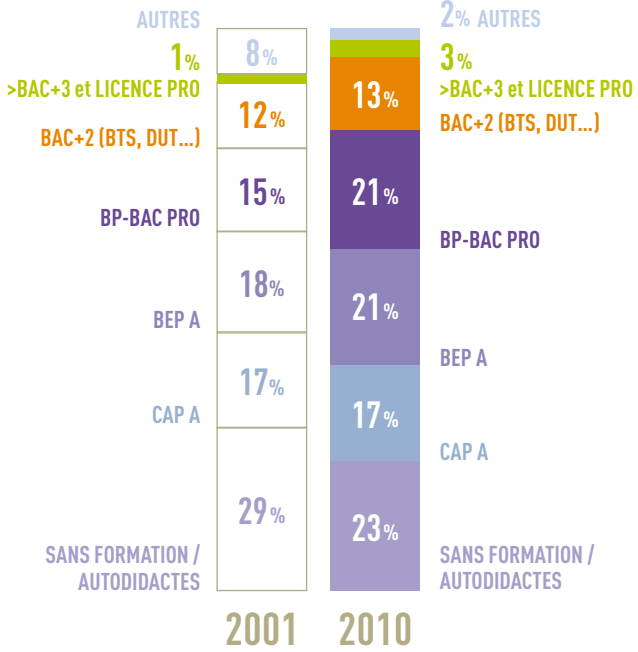

Des salariés de plus en plus diplômés

En 10 ans, on note une forte progression de la qualification des salariés.

Près de 60% de salariés détiennent aujourd'hui un CAP A, un BEP A ou un Bac pro. La part des salariés autodidactes s'est sensiblement restreinte depuis 2001 (-6%). Les salariés d'un niveau supérieur ou égal à Bac+2 réunissent 16% des effectifs, soit 3 points de plus qu'en 2001.

RÉPARTITION DES SALARIÉS*

selon la durée du travail

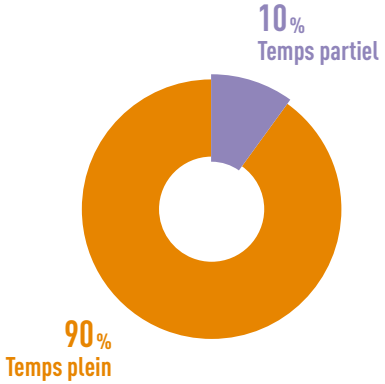

90% de temps complet

Au 31 décembre 2010, 90% des salariés sont à temps complet.

Le pourcentage des salariés à temps partiel progresse d'1 point entre 2008 et 2010 mais reste limité (10%).
La part de temps partiel s'avère lié à la taille des entreprises passant de 20% au sein des sociétés les plus petites à seulement 3% dans celles employant plus de 50 salariés.

35 ans

âge moyen des salariés

83% de CDI
90% de temps plein
15% de techniciens agents de maîtrise et cadres
12% de femmes

LES SALARIÉS

RÉPARTITION DES SALARIÉS
selon la classification

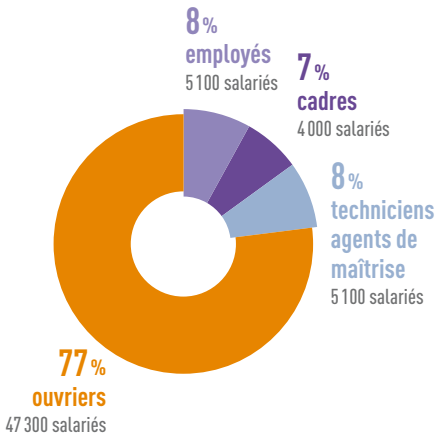

embauches* en 2010
28100 salariés

— départs* en 2010
27800 salariés

= solde net de création d'emploi
300 salariés

Plus de cadres et de techniciens

La création de la classification TAM (technicien agent de maîtrise) au sein de la nouvelle convention collective nationale (CCN) a eu pour conséquence une diminution de la proportion d'ouvriers. Les cadres sont en proportion réduite (3%) dans les entreprises de moins de 10 salariés, mais atteignent 11% dans celles de 50 salariés et plus. TAM et cadres représentent ainsi 15% de l'ensemble des salariés.

Des entreprises qui continuent à recruter

Malgré une conjoncture défavorable, les entreprises de la profession ont été créatrices nettes d'emplois entre 2009 et 2010 : 300 salariés de plus sur cette période.

Sur l'ensemble de l'année 2010, 28100 salariés ont été embauchés. Parallèlement aux embauches, 27800 départs ont été enregistrés sur l'année.

* de façon nouvelle en 2010, ces chiffres comptabilisent les embauches de 8000 salariés en CDD au cours de l'année par les entreprises n'ayant pas de salarié au 31.12.2010.

LES SALARIÉS

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS selon la fonction

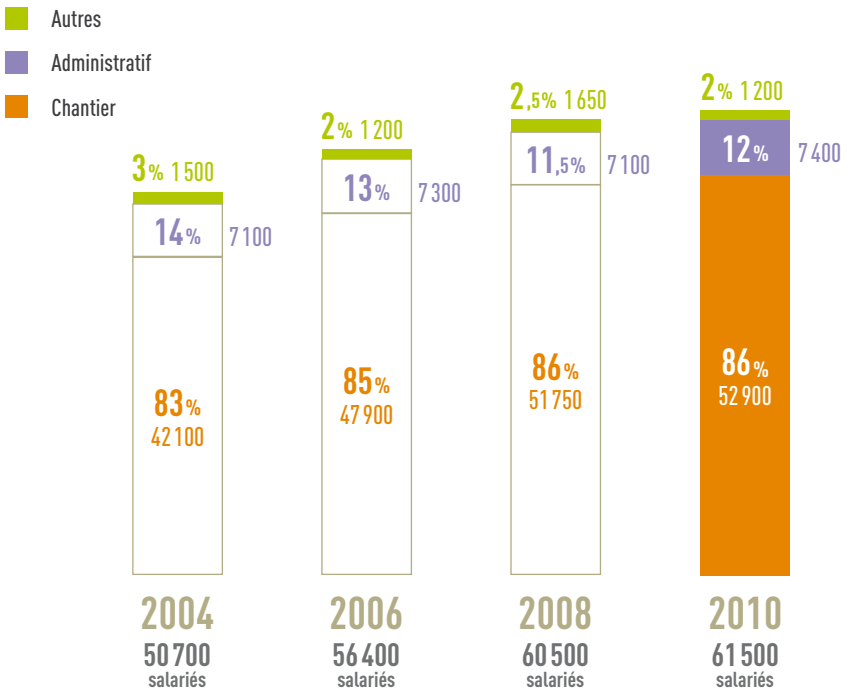

86% des salariés sur le terrain

L'essentiel (86%) des salariés sont affectés à des postes de chantier, proportion presque inchangée à quatre ans d'intervalle.

La part des administratifs est liée à la taille des entreprises puisqu'ils représentent par exemple 16% des effectifs dans les entreprises du plus de 50 salariés.

LES RECRUTEMENTS

POURCENTAGE D'ENTREPRISES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

selon les régions en 2010

et comparaison 2008

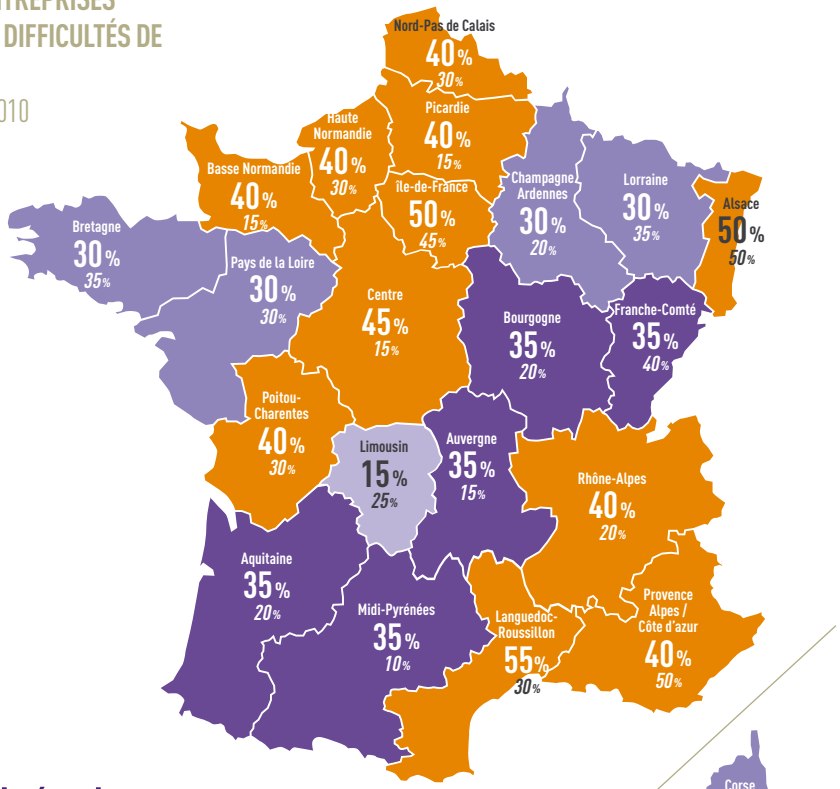

Des difficultés de recrutement

Comme en 2008, 38% des entreprises concernées ont éprouvé des difficultés à recruter du personnel motivé et compétent au cours de l'année 2010.

Parmi les difficultés rencontrées, le manque de motivation des candidats est évoqué pour 63% des cas, pourcentage en très forte hausse. Le niveau de qualification des postulants arrive en seconde position avec 55%, mais en nette baisse par rapport à 2008 (77%).

PROPORTION D'ENTREPRISES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

par les entreprises ayant recruté

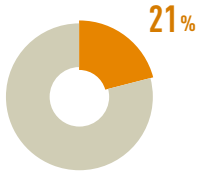

Parmi l'ensemble des entreprises

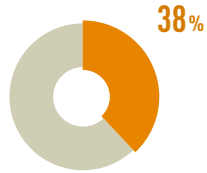

Parmi les entreprises ayant recruté

TYPES DE DIFFICULTÉS RENCONTRÉES par les entreprises ayant recruté

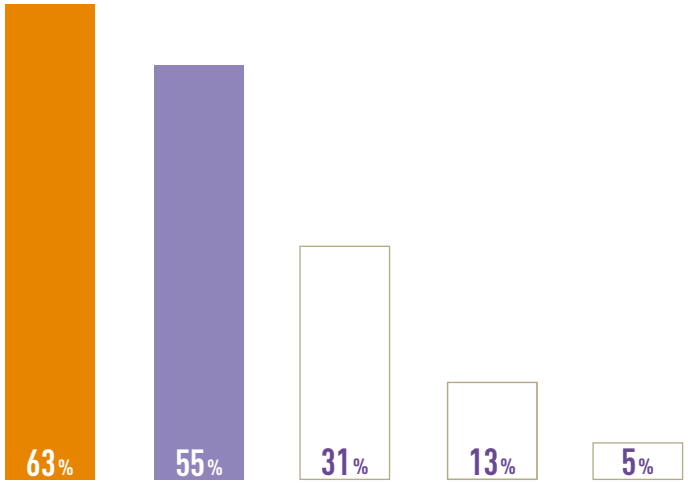

LA FORMATION

NOMBRE DE SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION

Former les salariés...

La proportion de salariés formés continue de progresser pour atteindre 26 % en 2010.

La part de salariés formés est directement corrélée à la taille des entreprises, s'échelonnant de 15 % pour les petites structures à 52 % pour les entreprises employant plus de 50 salariés. Les cadres et plus encore les techniciens et agents de maîtrise ont davantage accès aux formations que les ouvriers et les employés. **Mais, si le nombre de salariés formés augmente en 2010, la durée moyenne des formations se réduit dans le même temps passant de 7 jours en 2008 à 4 jours en 2010.**

POURCENTAGE D'ENTREPRISES AYANT PROCÉDÉ À DES INVESTISSEMENTS EN FORMATION AU-DELÀ DE L'OBLIGATION LÉGALE

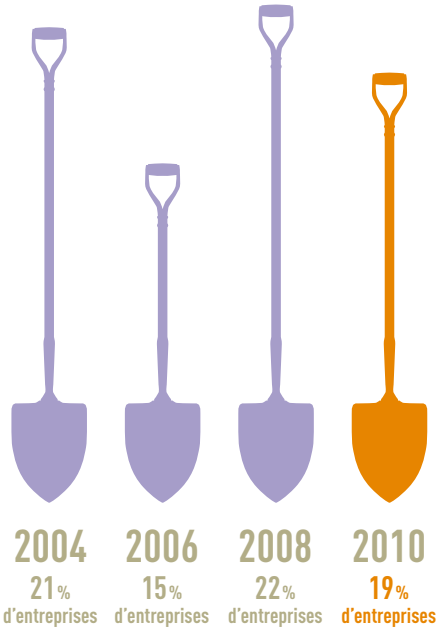

...au delà de l'obligation légale

La part des entreprises ayant procédé à des investissements en formation au-delà de l'obligation légale baisse entre 2008 et 2010 pour s'établir à 19 %.

Cette proportion demeure corrélée à la taille des entreprises, passant de 10 % pour les entreprises de moins de 6 salariés à 61 % pour celles employant plus de 20 salariés. En 2010, les dépenses de formation (au-delà de l'obligation légale) représentent 0,2 % du chiffre d'affaires du secteur.

LES CHARGES ET LA MASSE SALARIALE

ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE BRUTE (HORS CHARGES SOCIALES PATRONALES) ET DES CHARGES SOCIALES PATRONALES en M^{ds}€ H.T.

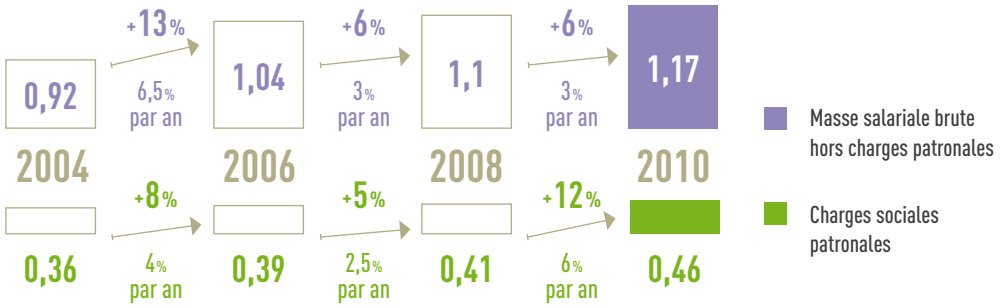

COMPARAISON ENTRE L'ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE BRUTE (Y COMPRIS LES CHARGES SOCIALES PATRONALES) ET L'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES en M^{ds}€ H.T.

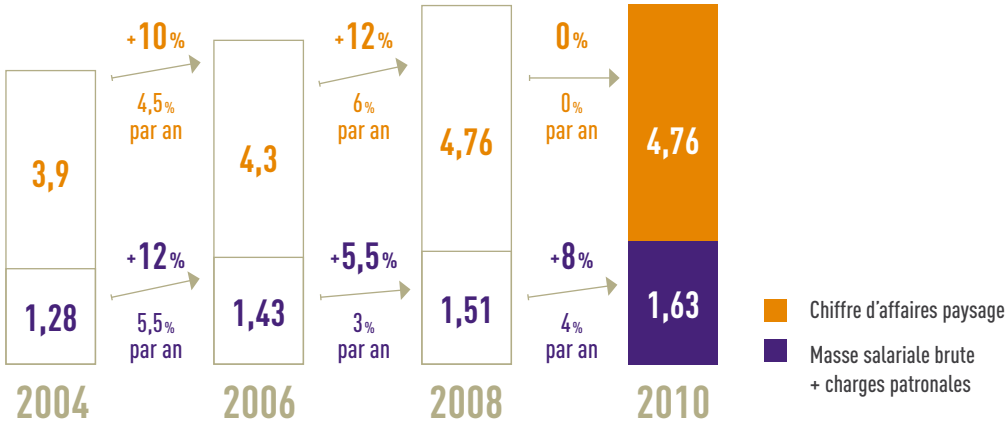

Masse salariale et charges sociales en hausse

La masse salariale brute a progressé de 6% entre 2008 et 2010, alors que les salariés en équivalent temps plein n'ont progressé que de 3,5% sur cette période.

Parallèlement, la part de la masse salariale consacrée aux charges sociales patronales se renforce entre 2008 et 2010. Cette hausse traduit l'augmentation du personnel d'encadrement dans les entreprises (TAM et cadres).

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SALARIÉS
dans les douze prochains mois

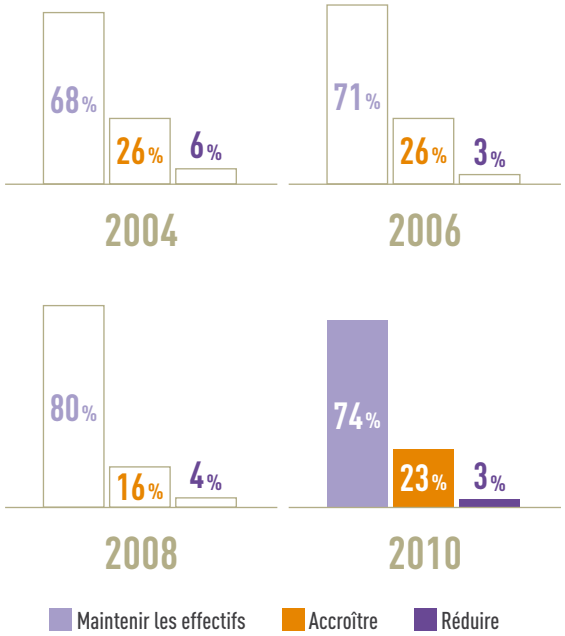

Des perspectives d'embauches

Si les trois quarts des entrepreneurs envisagent de maintenir leurs effectifs stables pour l'année à venir, ils sont nettement plus nombreux à prévoir d'accroître leurs effectifs (23%) qu'à les réduire (3%).

Les chefs d'entreprises témoignent donc d'un certain optimisme malgré la crise car ils n'étaient que 16% en 2008 à envisager un accroissement de leur effectif.

FORMATION INITIALE DU CHEF D'ENTREPRISE

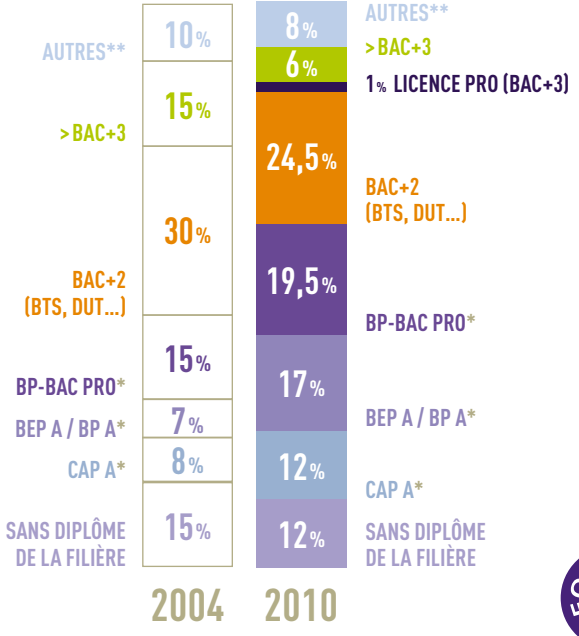

Plus de diplômés

Les chefs d'entreprises du secteur sont jeunes (43 ans en moyenne) et formés aux diplômes de la filière à 80%. Mais ils s'installent de plus en plus avec seulement un CAP A ou BEP A (29% en 2010 contre 15% en 2004) ou un simple bac pro (près de 20% en 2010 contre 15% en 2004). Ils ne sont que 30% à avoir un diplôme du supérieur (BTS, licence pro ou ingénieur) contre 45% en 2004.

* Diplômes «Travaux paysagers».
** Autre type de diplômes que «Travaux paysagers» (comptabilité, électronique...).

43 ans
âge moyen des entrepreneurs du paysage

94% d'hommes (seulement 6% de femmes)

FOCUS SUR

La transmission d'entreprises

- **4500 entreprises du paysage sont à transmettre dans les 10 prochaines années** dont 1000 d'ici fin 2012.
- **20% des chefs d'entreprise de 20 salariés et plus envisagent une transmission dans les cinq ans à venir.**

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE

LES ENTREPRISES DU PAYSAGE, DES EXPERTS JARDINS POUR CRÉER ET ENTRETENIR LES PLUS BEAUX EFFETS DE NATURE

Création, aménagement et entretien de parcs et jardins, terrains de sports et de loisirs, toitures végétalisées, milieux aquatiques, systèmes d'arrosage et d'éclairage, végétalisation, génie végétal et génie écologique, paysagisme d'intérieur avec la conception et l'entretien de décors, élagage, reboisement.

Créée en 1963, l'Unep est la seule organisation professionnelle représentative du secteur. Elle a pour mission de valoriser la profession et ses acteurs, agir pour l'environnement et développer le marché pour créer de l'emploi.
Le plan d'actions 2011-2013 de l'Unep a pour objectifs :

- d'affirmer l'identité des entreprises,
- d'affirmer leur professionnalisme,
- d'affirmer leur engagement pour l'environnement et leurs clients.

Les entreprises du paysage font partie des entreprises agricoles. Elles cotisent à la MSA (Mutualité sociale agricole) Leur code NAF est le 8130Z. Leurs salariés, ouvriers, techniciens, agents de maîtrise et cadres bénéficient d'une convention collective nationale. Les formations aux métiers du paysage sont organisées par l'enseignement agricole.

ÊTRE ENTREPRENEUR DU PAYSAGE, C'EST PRATIQUER UN BEAU MÉTIER ÉRIGÉ EN ART DES JARDINS. C'EST AUSSI :

Réaliser des aménagements qualitatifs avec au cœur des projets, le végétal.

Faire en sorte que dans les entreprises, l'individu tienne une place centrale : la qualité des projets repose sur les hommes et femmes qui les réalisent.

Travailler à des aménagements qui donnent de la valeur au cadre de vie, créent du lien social et contribuent positivement à la biodiversité.

Être acteurs de l'embellissement des espaces urbains, périurbains et ruraux.

Adopter de bonnes pratiques environnementales : tri sélectif, développement de techniques alternatives à l'usage des produits phytosanitaires, économie d'eau, choix des végétaux, etc.

ENGAGEMENT, PROXIMITÉ, CONVIVIALITÉ, INNOVATION ET SOLIDARITÉ : telles sont les valeurs qui guident l'action des entrepreneurs du paysage au sein de l'Unep

UNEP les entreprises du paysage

L'Unep a, depuis 2006, ses engagements de service certifiés par l'AFAQ AFNOR Certification, selon le référentiel QualiOP spécifique aux organisations professionnelles. Ceci est un véritable gage de confiance pour ses adhérents et ses interlocuteurs.

ENGAGEMENT DE SERVICE
QUALI'OP
REF. 166
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org

www.entreprisesdupaysage.org

LES PARTENAIRES

Ce rapport « Les chiffres clés 2011 du secteur du paysage » a été réalisé avec les chiffres fournis par l'interprofession Val'hor et grâce au soutien de Provea et du Groupe Agrica.

Depuis 1998, VAL'HOR est reconnue par les pouvoirs publics comme l'interprofession nationale de la filière horticole.

Elle réunit 50000 entreprises, réalisant plus de 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires et représentant 150000 emplois. Elle rassemble les organisations professionnelles des secteurs de la production, de la distribution et du commerce horticole, ainsi que du paysage et du jardin.

VAL'HOR s'est donné pour mission de répondre aux nouveaux enjeux de l'horticulture ornementale française à travers 3 objectifs clairement définis : Développer les marchés en renouvelant l'image du végétal auprès des différents publics ; Pérenniser les entreprises en assurant la promotion des métiers de l'horticulture ; Anticiper les besoins en investissant dans la recherche-développement.

VAL'HOR
44, rue d'Alesia
75014 Paris
Tél. : 01 53 91 09 09
www.valhor.com

PROVEA

PROVEA est l'Association Prospectives, Recherches, Orientation et Valorisation de la gestion prévisionnelle de l'Emploi en Agriculture.

Elle a été créée par un accord signé en 2002 entre les organisations professionnelles et les organisations syndicales s'appliquant à l'ensemble des entreprises du paysage.

L'accord permet entre autres aux employeurs et aux salariés de mettre en place des études sur la gestion prévisionnelle de l'emploi dans le secteur agricole.

PROVEA
11, rue de la Baume
75008 Paris
Tél. : 01 53 83 47 60
Fax : 01 53 83 48 84

Le Groupe AGRICA et les salariés du paysage.

AGRICA

- gère les assurances collectives de tous les salariés du paysage en cas d'arrêt de travail, d'invalidité et de décès,
- complète les remboursements de frais de santé des salariés et de leur famille,
- propose des solutions pour améliorer les revenus à la retraite.

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés du monde agricole en matière de retraite complémentaire, de prévoyance, de santé et d'épargne.

Avec plus 778000 retraités et 1,4 million de cotisants dans plus de 156000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole.

Siège social - Groupe AGRICA
21, rue de la Bienfaisance
75382 Paris cedex 08
Tél. : 01 71 21 00 00
www.groupagrica.com

Les chiffres clés du paysage : méthodologie

Les chiffres clés du secteur du paysage est une enquête menée en 2010 par l'Institut I+C auprès de 1280 entreprises représentatives de la profession (adhérente ou non à l'Unep) interrogées par questionnaire.
Les taux de représentativité sont de 5% des entreprises et 17% des salariés du secteur.
Il s'agit de la cinquième édition des chiffres clés du secteur du paysage.

Crédits photo : Unep, Véronique Lelièvre – Terra Botanica – Chantiers adhérents Unep

CONTACTS PRESSE UNEP
Elodie Brillaud
Tél. : 01 58 65 00 68 - ebrillaud@hopscotch.fr
Yann Daujeard
Tél. : 01 58 65 00 10 - ydaujeard@hopscotch.fr
Pierre-Emmanuel Bois
Tél. : 01 42 33 18 82 - fax : 01 42 33 56 86 - pebois@unep-fr.org

LE SECTEUR DU PAYSAGE 2011

85 000
actifs
dont 83 % en CDI

26 000
entreprises du paysage
dont 61 % n'ont pas de salarié

5 Mds €
de chiffre d'affaires
avec 0 % de croissance entre 2009 et 2010

35 ans
âge moyen des salariés

+31 %
d'entreprises créées entre 2008 et 2010

59 400 €
de chiffre d'affaires annuel par actif

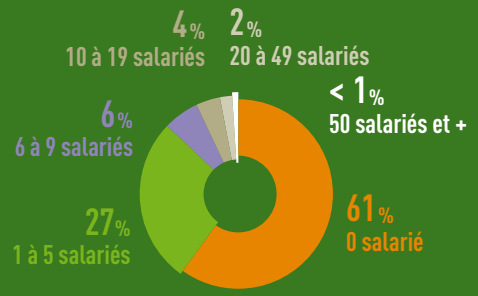

RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON L'EFFECTIF SALARIÉ

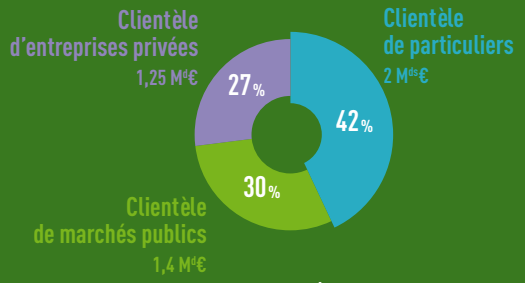

LA CLIENTÈLE

Unep, Les entreprises du paysage - 10, rue Saint-Marc - 75002 PARIS - Tél. : 01 42 33 18 82 - Fax : 01 42 33 56 86 - secretariat@unep-fr.org - www.entreprisesdupaysage.org

Conception / réalisation : agence ZZB - août 2011